

**Procès-verbal de la 3^{ème} assemblée de l'Association de soutien au télési
du 29 novembre 2019**

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Bourquin Catherine, Ecoeur Jean-Daniel, Fehlmann Willy, Hulmann Sabine, Humair Philippe (+ repr. Commune Les Genevez), Gerber Samuel (+ repr. La Commune de Lajoux), Gigandet Pauline, La Mobilière (repr. Par Olivier Finazzi) Mauron Dominique, Negri Laure, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pellaton Olivier, Rebetez Albert, Rebetez Clément, Rebetez Ignace, Rossinelli Nelly, Voirol Catherine & Christophe (+repr. FC La Courtine & Ski-Club Les Agaces)

Invité-e-s :

Aouine Sarah, Humair Maud, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat, Brosy Katleen (LQJ)

Excusé-e-s :

Aouine Karim, Berberat Jean-Louis, Bovay SA, Commune Le Noirmont, Commune de Saulcy, Editions D+P SA, Gigandet Roger, Gogniat Monique, Humair André, Juillerat Marcelin, La Bâloise ass., Linder Fiorella, Lovis Francis, Lovis SA, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Pala Aurélie, Pala Noémie, R. Boillat Sàrl, Rebetez Aurélie, Rebetez Cécile, Rebetez Daniel, Richon Yves, Rossinelli Jean-Claude, Ski-Club Petit-Val (p/son prés.Keller Daniel), Sté de gymn Les Genevez, Wiedmer Laurence

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Ouverture et nomination de deux scrutateurs

On garde les mêmes scrutateurs, soit Christophe Voirol ainsi qu'Ignace Rebetez et l'assemblée accepte les points à l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2018

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Présentation et approbation des comptes 2018-19 et du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire RéviAjoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes.

Compte de résultat : chiffre d'affaires brut de la buvette : CHF 67'404.20 (CHF 31'384.80) ; Produits fêtes : CHF 9'091.50 (CHF 9'109.40) ; pour un chiffre d'affaire brut total de CHF 76'495.70 (CHF 40'623.35). Les charges de marchandises de l'exploitation de la buvette se montent à CHF 35'513.05 (CHF 20'178.25), soit un bénéfice brut de CHF 40'982.65 (CHF 20'315.95). A ceci, s'ajoute les charges de personnel CHF 7'267.80 (CHF 4'365.40) ; les frais d'administration et d'informatique CHF 1'468.60 (CHF 1'018.00) ; la contribution à la Société Coopérative du Télési des Genevez se monte à CHF 30'000.00 (CHF 14'500.00) et le bénéfice de l'exercice est de CHF 896.37 (CHF 421.05).

Le bilan est également présenté à l'assemblée.

M.Godat ne fait pas la lecture du rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint.

Les comptes sont ensuite soumis au vote ainsi que le rapport de révision et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

4. Reconduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite pour une durée d'une année du mandat de l'organe de contrôle, la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est confirmé à l'unanimité.

5. Divers et imprévus

La présidente annonce l'achat d'un nouveau frigo avec 2 portes ainsi qu'un nouveau lave-vaisselle et nous explique que Coca-Cola nous a également offert un nouveau frigo

Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée à 20h40.

Catherine profite de remercier notre présidente pour tout le travail accompli au sein du comité et demande à l'assemblée de bien vouloir l'applaudir !

Notre présidente annonce encore que des plats froids ont été préparés par Maud et Martine et les remercie. Elle se réjouit de pouvoir partager le verre de l'amitié.